

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 18 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 12 mars 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Patrick GIRAUD	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
M. Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Catherine MORAND)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n° 07 M. Romain FERRIER
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 2 Votants : 33

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Agnès TARTRY-LAVEST, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil de la Communauté réuni sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

- CONSIDERANT que la section d'investissement présente un excédent cumulé de 1 268 721.30 € et que la section d'investissement ne présente pas en conséquence d'un besoin de financement ;

- CONSTATANT que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de l'exercice cumulé de 7 051 001.28 €.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A	VOIX CONTRE
.....	ABSTENTION
.....	33 VOIX POUR (à l'unanimité)

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 23 mars 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE 2020**

	Francs	Euro
POUR MEMOIRE		
- Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		0,00
- Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		6 341 695.70
- Plus-values de cession des éléments d'actif		0,00
- Virement à la section d'investissement		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	EXCEDENT	709 305.58
	DEFICIT	
A – EXCEDENT AU 31.12.2020		7 051 001.28
* Affectation obligatoire :		
- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		0,00
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (1068)		0
* Solde disponible affecté comme suit :		
- Affectation complémentaire en réserve (compte 10682)		0,00
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (002)		7 051 001.28
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		
DEFICIT RESIDUEL A REPORTER		
B – DEFICIT AU 31.12.2020		
- Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
- Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
- Déficit résiduel à reporter		
- Excédent disponible (voir A, solde disponible)		
C – le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté		

Fait à LEZOUX, le 18/03/2021

La Présidente

Délibéré par le Conseil Communautaire

A LEZOUX, le 18/03/2021

Nombre de membres en exercice : 35	Certifié exécutoire par la Présidente
Nombre de membres présents ou représentés : 33	Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 23 mars 2021
Nombre de suffrage exprimés : 33	Et de la publication le 23 mars 2021
Votes :	A Lezoux, le 23 mars 2021
-Contre :	La Présidente E. BRUSSAT
-Abstention :	
- Pour : 33	